



CLINIQUE EQUINE

La Législation du médicament
vétérinaire
Ce qu'on peut faire et ce qu'on
ne peut pas

DE LIVET

*Dr Valérie Picandet
26 Octobre 2011
Clinique équine de Livet*

Compléments/médicaments



La prescription du médicament

<input type="checkbox"/> Géraud TOURTOULOU Docteur Vétérinaire n° 9308	<input type="checkbox"/> Sébastien CAURE Docteur Vétérinaire n° 14126	<input type="checkbox"/> Guillaume NIGER Docteur Vétérinaire n° 17090	<input type="checkbox"/> Julien MARETTE Docteur Vétérinaire n° 19985	<input type="checkbox"/> Cyril TRICAUD Docteur Vétérinaire n° 19446	<input type="checkbox"/> Emmanuel BOUTIN Docteur Vétérinaire n° 20022
<input type="checkbox"/> Matthieu COUSTY Docteur Vétérinaire n° 19788	<input checked="" type="checkbox"/> Valérie PICANDET Docteur Vétérinaire Dipl. ACVIM n° 15531	<input type="checkbox"/> Nicolas LEVILLAIN Docteur Vétérinaire n° 19828	<input type="checkbox"/> Loïc VALLOIS Docteur Vétérinaire n° 21662	<input type="checkbox"/> Florence BOULDΟΥΥRE Docteur Vétérinaire n° 21379	<input type="checkbox"/>

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ÉQUINE DE LIVET

N° : **10746** SELARL CLINIQUE VÉTÉRINAIRE ÉQUINE DE LIVET N° 502812 Le 25 Octobre 2011
COUR SAMSON
14140 SAINT-MICHEL DE LIVET
Tél. : 02 31 63 01 05 - Fax : 02 31 63 68 75
SIRET 489 765 677 00013

Détenteur : _____ Cheval : _____
Propriétaire : _____ Race : TF Robe : BAI

ORDONNANCE NON RENOUEVABLE

Médicaments(s) délivré(s)
Par moi-même, ce jour
Qté : 1 N° lot : A13001-

1 - DEXADRESON

Administrer par voie IV ou IM le matin

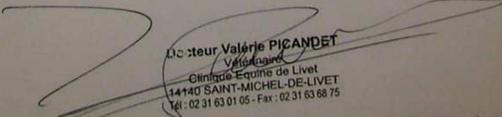
- 10mL par jour pendant 5 jours
- Puis 5mL par jour pendant 5 jours
- Puis 5mL 1 jour sur 2 pendant 4 jours
- Ce produit est dopant. Votre cheval devrait normalement l'éliminer en 15 jours après la dernière injection.
- Pendant le traitement, surveiller l'absence d'inconfort ou de chaleur au niveau des pieds. En cas de doute, arrêtez le traitement et contactez nous.

2 - TWYDIL TWYBLID

Donner par la bouche 1 sachet par jour pendant 20 jours (produit non dopant)

3 - EQUISTRO LASYPHYTON

Donner par la bouche 1 seringue 12 heures avant les gros efforts.


Docteur Valérie PICANDET
Valérie Picandet
Clinique Equine de Livet
14140 SAINT-MICHEL-DE-LIVET
Tél. : 02 31 63 01 05 - Fax : 02 31 63 68 75

En l'absence de données statistiques précises et fiables officiellement publiées, je ne suis pas en mesure de vous préciser le délai à l'issu duquel le

Délivrance du médicament



Dans le cadre du bilan sanitaire d'élevage



Le feuillet médicamenteux

TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

22

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'ANIMAL (1) (9) :

PARTIE II (10) : écarte **définitivement** l'animal de l'abattage pour la consommation humaine ; à viser par chaque nouveau propriétaire.

Je soussigné, propriétaire (2) représentant du propriétaire (2), déclare que l'animal décrit dans le présent document d'identification **n'est pas destiné à l'abattage** pour la consommation humaine (3).

Date et Lieu	Nom en lettres capitales et signature du propriétaire de l'animal ou de son (sa) représentant(e)	Nom en lettres capitales signature et cachet du vétérinaire sanitaire

VISA des propriétaires suivants :

Date et Lieu	Nom en lettres capitales et signature du propriétaire de l'animal ou de son (sa) représentant(e)	Date et Lieu	Nom en lettres capitales et signature du propriétaire de l'animal ou de son (sa) représentant(e)

Je soussigné, propriétaire (2) représentant du propriétaire (2), déclare que l'animal décrit dans le présent document d'identification

Les médicaments à inscrire

- Phénylbutazone
- Gentamicine
- Isoflurane
- ...

Les médicaments de l'annexe 4

- *Aristolochia spp.* et l'ensemble de ses préparations
- **Chloramphénicol**
- Chloroforme
- Chlorpromazine
- Colchicine
- Dapsone
- Diméridazole
- **Metronidazole**
- **Nitrofuranes** (furazolidone incluse)
- Ronidazole